



EPE - Algérie Télécom - Spa

NIF : 000216001808337

Direction Opérationnelle des Télécommunications de Relizane

Adresse : Bd 11 Décembre El Intissar

AVIS DE CONSULTATION NATIONALE

N° 04/AT/DOT48/SDFS/DAL/2025

La Direction Opérationnelle des Télécommunications de Relizane lance un avis de consultation nationale pour:

Acquisition d'appareils de raccordement de fibre optique et leurs accessoires associés

Le présent projet est constitué de deux (02) lots séparés comme suit :

N°	Intitulé du projet
01	Acquisition de cinq (05) appareils de raccordement de fibre optique et leurs accessoires associés (CMPs Relizane).
02	Acquisition d' un (01) d'appareil de raccordement de fibre optique et ses accessoires associés (CMSO Relizane).

ELIGIBILITE DES CANDIDATS :

La participation au présent avis de consultation est destinée uniquement aux fournisseurs ayant **un registre de commerce électronique** et spécialisés dans la commercialisation de matériel et produits liés aux domaines des télécommunications et/ou informatique et/ou électronique.

Les représentants des sociétés intéressées peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, **accompagnés du cachet de l'entreprise** à l'adresse ci-après :

ALGÉRIE TELECOM SPA

Direction Opérationnelle des Télécommunications de Relizane

Département Achats et Logistique

Adresse : Bd 11 Décembre El Intissar

Contre le versement auprès de la banque BNA, d'un montant de **trois mille dinars (3000 DA)**, non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie au compte bancaire : **N° 001 00869 0300 000 172/22**.

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet.

PRÉSENTATION DES OFFRES:

- Le **dossier administratif** comprend un (01) **original (format papier)** inséré dans une enveloppe portant l'indication sur la référence et l'objet de l'avis de consultation et la mention dossier administratif
- **L'offre technique** comprend un (01) **original (format papier)** insérée dans une enveloppe portant l'indication sur la référence et l'objet de l'avis de consultation et la mention offre technique
- **L'offre financière** comprend un (01) **original (format papier)** inséré dans une enveloppe portant l'indication sur la référence et l'objet de l'avis de consultation et la mention offre financière.

Les deux offres, technique et financière et le dossier administratif, accompagnés des pièces réglementaires citées dans le cahier des charges doivent parvenir à l'adresse ci-dessus indiquée, sous enveloppe principale anonyme ne portant que la mention suivante :

AVIS DE CONSULTATION NATIONALE

N° 04/AT/DOT48/SDFS/DAL/2025

Acquisition d'appareils de raccordement de fibre optique et leurs accessoires associés

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La durée accordée pour la préparation des offres est de **quinze (15) jours calendaires** à compter de la première parution de l'avis de consultation sur le site web: **www.safqatic.dz**

ALGERIE TELECOM EPE/SPA RC 02B 18083

Capital social : 115 000 000 000 DA

Siège Social : RUE 11 DÉCEMBRE EL INTISSAR -48000-Relizane.

NIF : 000 216 001 808 337

NIS : 000 216 290 656 936

www.algeriatelecom.dz

Email : contact@at.dz

Tél : +213 (046) 74 19 01



EPE - Algérie Télécom - Spa
NIF : 000216001808337
Direction Opérationnelle des Télécommunications de Relizane
Adresse : Bd 11 Décembre El Intissar

La date et heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de **08h30 à 13h00**.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **13h00** à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **180 jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.